



Wallonie

Commune de La Louvière

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Icel Memis demeurant à la Rue des Pierrots 4 à 7100 La Louvière.

Le terrain concerné est situé à la Rue du Château Fagnart - 7100 Trivières et cadastré Trivières (7) section A n° 154 F, 173 L.

Le projet consiste en la mise en conformité d'une habitation et la construction de volumes secondaires. Le projet nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40. du Code du Développement Territorial (CoDT) étant donné que celui-ci s'écarte l'article 17 : unité de transition entre les ordres continu et ouvert du Guide Communal d'urbanisme avec application de l'article 16 : unité de construction en ordre ouvert pour les points suivants :

- 2.16-2) implantation** stipulant qu'un recul arrière de 8m au minimum est maintenu entre la bâtisse et la limite arrière de la parcelle. **Cependant, ce recul est non respecté pour les deux volumes secondaires à régulariser.**
- 4.16-4) toitures et matériaux de toiture** stipulant que les volumes doivent être couverts de toitures à deux versants au minimum. **Or les deux volumes secondaires ont été réalisés en toiture plate.**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial - Bureau 4 - Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de Mlle Le Bon par téléphone au 064/27 79 59 , dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale, 1 - auprès du Développement territorial.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du  
09/04/2021 au 23/04/2021 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale, 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@lalouviere.be**